



## **Règlement de concours – Champion de l'économie pour les nouveaux clients Eneco**

### **Article 1 : Organisation du Concours et encadrement**

Eneco Belgium SA, dont le siège social se trouve Battelsesteenweg 455i, 2800 Mechelen et le numéro BCE est 0683.948.879, (ci-après « Eneco ») organise un concours « Champion de l'économie » (ci-après « le Concours »).

Ce règlement du Concours, ainsi que les questions fréquemment posées et leurs réponses, fixent les modalités et conditions du Concours. Le règlement du Concours est disponible sur <https://eneco-championdeleconomie.be>.

Aucune communication écrite ni téléphonique ne sera échangée concernant le déroulement du Concours et la désignation du gagnant.

La participation au Concours implique pour le participant d'approuver ce règlement du Concours, inconditionnellement et sans réserve, ainsi que toute décision qu'Eneco prendrait dans ce contexte. Le non-respect du présent règlement par le participant peut entraîner l'invalidation de sa participation et, le cas échéant, la restitution du prix octroyé.

Le Concours ne peut pas être considéré comme un jeu de hasard dans le sens de l'article 2, 1° de la loi belge du 7 mai 1999 relative aux jeux de hasard, aux établissements de jeux de hasard et à la protection des joueurs.

### **Art. 2 : Participation**

Seuls les clients Eneco particuliers de plus de 18 ans, devenus clients Eneco entre le 01/07/2022 et le 19/08/2022, âgés de plus de 18 ans, participant en leur nom propre et ayant un contrat de fourniture d'électricité et/ou de gaz à leur adresse, peuvent participer à ce Concours et sont éligibles aux prix, à condition qu'ils soient encore clients à la date du 16 septembre 2022.

Une seule participation par client/numéro de client (avec une seule adresse mail) est autorisée.

Ce concours est uniquement valable pour les clients particuliers et non cumulable avec d'autres promotions.

Les fournisseurs et vendeurs d'Eneco, y compris les membres de leur famille, sont exclus du Concours.

### **Art. 3 : Durée du Concours**

Ce Concours se déroulera du lundi 01/07/2021 à 18h00 au vendredi 09/09/2022, 23h59.

Eneco se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger, de suspendre ou d'interrompre le présent Concours dans son état actuel et ce, à tout moment et sans préavis.

Eneco se réserve également le droit d'apporter des modifications au règlement du Concours.

La responsabilité d'Eneco ne pourra être engagée de ce fait. Dans la mesure du possible, ces modifications ou changements feront l'objet d'une information préalable par tous les canaux appropriés.

#### **Art. 4 : Comment participer au Concours ?**

Les clients d'Eneco peuvent participer au Concours via le lien vers la page du concours dans l'e-mail d'invitation. Les clients d'Eneco doivent répondre à une question de concours et à une question subsidiaire et indiquer le prix qu'ils souhaitent.

#### **Art. 5 : Comment gagner ce Concours ?**

Les participants doivent répondre correctement à une question de connaissance et répondre à la question subsidiaire. Pour chaque prix, toutes les participations correctes seront classées sur la base 1) de la réponse correcte à la question de connaissance et 2) de la réponse correcte ou la plus correcte à la question subsidiaire. Les participants les mieux classés par prix remporteront le prix qu'ils ont choisi. En cas d'égalité dans une catégorie de prix, Eneco sélectionnera un gagnant par 'une main innocente'.

Les participants recevront un e-mail qui leur annoncera s'ils ont remporté un prix ou non. De plus, les gagnants recevront au plus tard le 16/09/2022 un e-mail qui les informera de leur prix.

#### **Art. 6 : Les prix**

150 x bons Bol.com pour l'achat d'une prise intelligente de la marque Smartify d'une valeur de € 24,99

300 x bons de lampdirect.nl pour l'achat d'un éclairage LED d'une valeur de € 50 + expédition gratuite

50 X l'entretien de votre chaudière au gaz d'une valeur de € 180 (TVA de 6 % incluse). Le gagnant et le partenaire d'Eneco, HomeServe, examineront ensemble si votre chaudière au gaz convient pour ce service. Le prix comprend un contrôle de sécurité et une évaluation du rendement, le nettoyage et les mesures de votre chaudière, les certificats légaux, les frais de déplacement, les heures de travail ainsi que le petit matériel d'entretien (sauf mastic spécifique à la marque). Des services supplémentaires sont possibles. Les suppléments de prix doivent être convenus avec HomeServe ou avec le technicien et sont à votre charge.

3 x bons pour une isolation d'Isolteam d'une valeur de maximum € 2.500. Le gagnant et le partenaire d'Eneco, Isolteam, examineront ensemble la solution d'isolation convenant le mieux au client. Le bon doit être dépensé en 1 fois. Le solde éventuel ne sera pas remboursé en liquide. Une option plus chère

sur demande du client est possible. Le supplément est aux frais du client. A régler directement avec Isolteam.

3 x une batterie domestique d'une valeur de € 3.848,56 (TVA de 6 % incluse). Le prix comprend 2 modules PylonTech avec une capacité de stockage de 4,56 kWh avec un onduleur AC, un entretien consultatif, l'installation, l'inspection, une quantité standard de matériaux et la contribution de recyclage. Le gagnant examinera avec le partenaire d'Eneco, IZEN, si la batterie domestique remportée convient à son habitation. Un autre modèle ou un upgrade de l'installation solaire sont possibles. Le gagnant devra payer les éventuels frais supplémentaires. A régler directement avec IZEN.

1 x installation solaire avec batterie domestique d'une valeur de € 6.535,22 (TVA de 6 % incluse). Le prix comprend 8 panneaux solaires noirs de 395 Wp, un module de batterie domestique PylonTech de 2,28 kWh, un onduleur hybride SOLIS, un système de gestion de batterie, un entretien consultatif, une quantité standard de matériaux, l'installation, l'inspection et la contribution de recyclage. Le gagnant examinera avec le partenaire d'Eneco, IZEN, si l'installation solaire remportée convient à son habitation. Un autre modèle de panneau ou d'onduleur ou un upgrade avec des panneaux/batterie domestique/flowbuddy supplémentaires sont possibles. Le gagnant devra payer les éventuels frais supplémentaires. A régler directement avec IZEN.

Il ne sera pas possible d'échanger le prix contre un autre prix ou de l'argent.

En cas de force majeure, Eneco se réserve le droit de remplacer le prix annoncé par un autre prix. Dans ce cas, le gagnant ne pourra pas revendiquer une quelconque compensation autre que le nouveau prix offert (dont la valeur sera identique au prix mentionné ci-dessus).

Tout prix sera attribué sous réserve d'un contrôle d'identité conforme à l'identité reprise sur le formulaire de participation et sur une pièce d'identité officielle. Le prix est strictement personnel et ne pourra pas être transmis à des tiers sans l'autorisation écrite explicite d'Eneco.

Le prix ne pourra pas être cumulé avec d'autres actions/réductions d'Eneco.

Eneco se chargera de remettre les prix. Cependant, Eneco décline toute responsabilité pour la garantie ou le service après-vente des prix octroyés. C'est le fournisseur des prix qui se charge de la garantie et/ou du service après-vente des prix octroyés.

#### **Art. 7 : Suis-je dans l'obligation de compléter mes données personnelles ?**

Les informations personnelles concernant les participants au présent Concours sont traitées électroniquement. Ces informations comprennent : nom, prénom, e-mail, numéro de téléphone et adresse où les prix peuvent être envoyés.

Les données à caractère personnel que l'organisateur collecte sur les participants ou à la suite de leur participation sont soumises à la législation relative à la protection de la vie privée.

Il est clairement établi que la communication de cette information est nécessaire pour participer au Concours ; un refus de communiquer ces données mènera à un abandon du Concours et du prix à remporter.

Eneco est le destinataire de ces informations à caractère personnel. Eneco transmettra les données à caractère personnel mentionnées ci-dessus aux partenaires impliqués dans ce Concours uniquement afin de le mener à bien, c'est-à-dire d'attribuer et d'exécuter les prix. Les participants donnent leur

consentement à Eneco, s'ils gagnent, pour que leurs informations (photo et/ou nom) puissent être publiées pendant 12 mois à partir de la fin du Concours dans le cadre de la publicité ou de la promotion associée au présent Concours, sans que cela leur donne droit à un dédommagement ou à tout autre avantage lié à l'octroi du prix au gagnant.

La participation au présent Concours et le consentement direct ou indirect donné pour l'acceptation d'un prix impliquent l'acceptation inconditionnelle de la collecte, de l'enregistrement et de la conservation des données à caractère personnel, nécessaires à la gestion du Concours.

Le participant peut consulter et corriger ses données à caractère personnel. Cette demande de consultation et/ou de correction doit être envoyée par courrier contenant une copie du recto de la carte d'identité. Le courrier doit être adressé à Eneco (Eneco Belgium SA, Battelsesteenweg 455i, 2800 Mechelen).

### **Art. 8 : Responsabilité**

La participation au Concours implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'internet, à savoir pour ce qui concerne les prestations techniques, le risque d'interruption et, plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et à tout transfert via l'internet, l'absence de protection de certaines données contre les éventuels détournements et les risques de contamination par des virus éventuels sur le réseau. Sauf faute grave ou intentionnelle, ni l'Organisateur, ni son personnel, ni les tiers auxquels il est fait appel dans le cadre du Concours ne peuvent être tenus pour responsables, notamment :

des défauts de transmission via l'internet, du mauvais fonctionnement de l'internet ou des logiciels utilisés, des conséquences des virus, bugs, anomalies, défauts techniques, de n'importe quel problème technique, matériel ou logiciel.

Eneco décline toute responsabilité pour tout dommage direct ou indirect consécutif à une interruption, à n'importe quel dysfonctionnement, l'exclusion de participants ou la fin du Concours, pour quelque raison que ce soit. Il en va de même pour tout dommage direct ou indirect qui découlerait d'une connexion avec le site. Chaque participant doit prendre toutes les mesures requises pour protéger ses propres données et logiciels sur son ordinateur contre tout dommage.

Eneco décline toute responsabilité pour les dommages liés au présent Concours, quelle que soit leur nature. Eneco n'accepte aucune responsabilité pour les dommages que le gagnant pourrait subir en lien avec l'utilisation ou la consommation du prix.

Comme le Concours est entièrement gratuit et sans obligation d'achat, la responsabilité d'Eneco se limite en tout cas à une somme forfaitaire entre 1 euro et la valeur commerciale moyenne du prix dans ce Concours.

Eneco décline toute responsabilité pour les éventuels manquements liés à l'intervention des facteurs ou livreurs de paquets (notamment des retards, dommages, grèves, pertes, etc.).

### **Art. 9 : Dispositions générales**

Toute réclamation relative au Concours doit être envoyée par courrier recommandé à Eneco dans les 8 jours suivant la proclamation des gagnants. Ce courrier recommandé doit être adressé à « Eneco

Belgium SA, Battelsesteenweg 455i, 2800 Mechelen ». Après ce délai, toute réclamation sera considérée comme non valable et non existante.

Tout litige qui ne pourrait pas être réglé à l'amiable par Eneco sera soumis au jugement des tribunaux compétents à Anvers, arrondissement de Malines. Le droit belge s'applique au présent règlement du Concours.

Toute annulation d'une clause ou d'une partie d'une clause n'entraînera pas la caducité du présent règlement du Concours. Les autres clauses ou dispositions resteront en vigueur, applicables et exécutoires pour les participants.

Le Concours se déroule sous la surveillance d'Eneco Belgium SA.

En participant à ce Concours, le participant accepte sans réserve tous les points du règlement, ainsi que toute décision qu'Eneco serait tenue de prendre. Aucun recours n'est possible contre sa décision.

Si une ou plusieurs conditions du présent règlement du Concours n'est pas/ne sont pas (complètement) remplies, Eneco se réserve le droit de ne pas octroyer le prix au participant concerné.

Eneco se réserve le droit de vérifier que le règlement est respecté, et d'exclure tout participant ayant fraudé. Eneco se réserve également le droit, en cas de suspicion de tentative de fraude d'un participant, d'exclure le participant concerné.

Les cas non prévus dans ce règlement seront étudiés par Eneco. Les décisions d'Eneco seront irrévocables.